



FONDATION BIERMANS-LAPÔTRE

MAISON DES ÉTUDIANTS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

À PROPOS DES BRASSAGES ...

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous introduisez une demande d'admission à la Fondation Biermans-Lapôte, la Maison des étudiants belges et luxembourgeois à la Cité Internationale Universitaire de Paris, et nous nous en réjouissons.

Sachez qu'une admission est toujours prononcée pour l'ensemble de la C.I.U.P., dont le tout premier but a été, dans l'esprit de ses créateurs, de favoriser les contacts entre les nationalités et les cultures les plus diverses du monde entier.

Permettez-moi donc d'insister sur cet aspect et de vous signaler qu'il existe entre les différentes maisons de la C.I.U.P. des accords de « brassage », ce qui signifie que, sur la base de réciprocité, des étudiants de chacune des maisons résident dans d'autres maisons que celle de leur propre pays. La plupart des maisons hébergent donc des étudiants et des chercheurs de plus de vingt nationalités différentes.

De son côté, la Fondation Biermans-Lapôte participe volontiers à ces échanges et elle souhaite encourager ses résidents à tenter l'immersion dans une autre langue, une autre culture. Vous trouverez sur le site www.ciup.fr un plan de la Cité Internationale Universitaire de Paris, comprenant une liste de toutes les maisons, leur emplacement dans la Cité ainsi que toute information utile les concernant, **chaque maison disposant de son propre tarif et de ses propres commodités (douches et WC communs sur certaines maisons).**

N'HESITEZ PAS A NOUS FAIRE PART DE VOS PREFERENCES SI VOUS SOUHAITEZ PROFITER DE CETTE OPPORTUNITE EN AJOUTANT UN PETIT MOT A VOTRE DOSSIER, TOUT EN SACHANT QU'IL N'EST SANS DOUTE PAS POSSIBLE DE SATISFAIRE CHAQUE DEMANDE, LES PLACES DE BRASSAGES PAR MAISON ETANT LIMITEES.

Dans l'espoir de pouvoir vous accueillir à la Cité Internationale Universitaire de Paris, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Diane MILLER
Directrice